RÉFORME DES RETRAITES

ATTENTION, ARNAQUE !

LE VRAI OBJECTIF

«*Travailler plus pour gagner moins*». Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de la population.

Au lieu de répondre au défi énergétique, sanitaire et environnemental, le Gouvernement prend la grave responsabilité de plonger le pays dans un conflit social de grande ampleur.

POURQUOI ?

Notamment pour contraindre les cadres et les professions techniciennes et intermédiaires à se tourner vers l'épargne retraite avec l'espoir de maintenir leur niveau de vie.

Ce serait un cadeau en or pour les banques et les assurances mais un grave recul pour les salarié·es qui n'auraient aucune garantie de récupérer leur mise !

TROP C'EST TROP !

Il s'agit de la 8e réforme en 30 ans qui organise la baisse des droits à retraite. Dans le même temps les dividendes ont explosé et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales.

En 2020, nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points. Nous pouvons à nouveau changer la donne par notre mobilisation.

Notre pays n'a jamais été aussi riche, ce que nous voulons, c'est travailler moins et mieux, pas le contraire !

la cgt UGICT
La référence syndicale
INGÉS CADRES TECHS

ugictcgt.fr

UNE RÉFORME INJUSTE QUI VA PRÉCIPITER LA BAISSE DES PENSIONS

TOUT LE MONDE PERDANT

Aujourd'hui, les cadres partent à 63 ans en moyenne. Avec ce projet, les salarié·es devraient travailler beaucoup plus longtemps. Pourtant, l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans en moyenne.

- L'âge d'ouverture des droits serait augmenté de 3 mois chaque année dès la génération 1961. Il ne serait plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968.
- Il faudrait avoir cotisé 43 annuités pour toutes celles et ceux né·es après 1966.
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seraient reportés de deux ans.

UN RECUL MAJEUR

Seules 35 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter l'âge de départ n'augmenterait pas l'emploi des seniors mais accélèrerait la chute du niveau des pensions, déjà sévèrement amputées par les précédentes réformes.

Pour un cadre du privé, sa pension totale représentait :
- 72 % du salaire de fin de carrière il y a 40 ans,
- contre 67 % aujourd'hui...
- Ce sera 51 % dans 40 ans.

(Source: AGIRC-ARRCO).

VOUS ACCEPTERIEZ QUE VOTRE FICHE DE PAIE SOIT AMPUTÉE D'UN TIERS ?!

C'EST CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE AVEC NOS RETRAITES.

ET SI ON PARLAIT *ENFIN* DU FINANCEMENT ?

Le Gouvernement veut imposer sa réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards à horizon 2030... Pourtant, il a refusé d'examiner les nombreuses propositions des organisations syndicales qui permettent non seulement de remettre les comptes à l'équilibre mais, surtout, de financer la retraite à 60 ans avec au minimum 75 % du dernier salaire :

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises.
- Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises. (En 2022, les actionnaires des entreprises du Cac 40 ont touché 80 milliards d'euros, un sommet jamais atteint).
- Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation.
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes pour ajouter 6,5 milliards par an dans les caisses.
- Augmenter les cotisations d'un point pour rapporter près de 15 milliards d'euros.

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraite. Cadres et professions techniciennes et intermédiaires sont exclu·es des augmentations générales et renvoyé·es à des primes ponctuelles.

En 2022, les salaires des cadres et professions intermédiaires ont baissé de 3,6 % en euros constants !

Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT revendique :
- L'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.
- La mise en place de sanctions pour les entreprises qui discriminent les femmes.
- La revalorisation des métiers féminisés et la reconnaissance des qualifications.

GRÈVE JEUDI 19 JANVIER 2023